

# Cyclamaine

Périodique d'information de l'association Cyclamaine  
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, le Mans.  
☎ : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27

N°10  
Prix : 3F  
février 99



infos

## Pour une stratégie d'union !

Nous voici sans doute à un tournant dans notre démarche. Des infrastructures cyclables se mettent en place qui ont besoin de s'enrichir, la perspective du tramway paraît se concrétiser. Face aux pouvoirs publics, Cyclamaine doit conserver son rôle d'aiguillon.

Mais la mentalité du citoyen s'est-elle transformée ? Pas vraiment et il n'a pas modifié ses comportements au quotidien. Du partage de la rue à la défense de l'environnement, cela reste encore trop souvent l'affaire des autres: "Les voitures sont envahissantes mais la mienne est nécessaire, on roule trop vite mais je suis très pressé, les trottoirs et les pistes cyclables ne sont pas des parkings mais je n'en ai que pour deux minutes. Et ces gamins qui se croient tout permis et qui se jettent sous nos roues..." Que de fois avons nous entendu cela, et même lorsqu'une grand-mère est fauchée sur un passage protégé, c'est la faute au brouillard. Ainsi s'étoile responsabilité et sens civique.

Tous seuls avec nos vélos, avons nous le pouvoir de modifier le cours des choses? Je ne le crois pas. Notre combat est perçu comme sympathique mais très minoritaire, voire folklorique par la majorité et à quoi peuvent servir réglementations et infrastructures si les moyens ne sont pas pris de les faire respecter.

L'heure est alors venue d'interpeller d'autres groupes pour acquérir une autre dimension. Association de lutte contre la violence routière, Usagers des transports en commun, piétons, personnes à mobilité réduite, parents d'élèves, organisations écologiques et/ou soucieuses du cadre de vie, de nombreux éléments nous unissent. Imaginons ensemble, à la lumière de l'actualité des actions communes. Notre force de pression sera décuplée, avec elle notre impact médiatique et donc notre capacité de convaincre

*Denis Grandjean*

## Une assemblée générale pour des projets plus forts et des actions plus suivies

Vendredi 19 mars 20h 30, Mairie Annexe de Pontlieue  
(salle Jeunesse)

Déjà ! me direz-vous. Sans doute, notre dernière assemblée générale date bien d'octobre dernier, mais pour plusieurs raisons, il nous est apparu nécessaire de la situer plutôt au début du printemps, saison propice aux cyclistes et particulièrement riche en projets et en rendez-vous de toutes sortes.

De plus notre ville est en train de prendre des décisions importantes qui engageront tous ses habitants pour des décennies et nous devons être tous particulièrement vigilants, concernés et informés. Grâce au poids que vous donnez par votre adhésion aux membres du bureau qui participent aux instances de travail, de réflexion et de propositions, nous pouvons souvent rappeler l'importance du mode de transport que nous pratiquons et aussi les difficultés des usagers les plus vulnérables devant les multiples "incivilités" dont nous sommes victimes.. Nous avons voix au chapitre, nous sommes écoutés, mais sommes-nous entendus?

Il existe un réel courant de sympathie qui tend à proposer des aménagements favorables aux cyclistes mais chaque fois qu'un "lobby" économiquement ou socialement plus avantageux lève la voix,

nous assistons à des reculades ou des attermoissements.

**Pour que les élus trouvent le courage d'imposer des mesures qu'ils savent indispensables à long terme pour que la ville retrouve son air, son âme et son charme, il faut qu'ils sentent que nous sommes nombreux, déterminés, vigilants attentifs et de plus en plus pratiquants des modes de transports "doux" que sont la bicyclette, la marche à pied, le bus et bientôt le tramway.** De plus nous avons en ligne de mire, au mois de juin (le 5) une journée Européenne du Vélo et le 22 septembre la journée sans voitures.

Pour préparer au mieux ces actions qui doivent avoir un grand retentissement médiatique et éducatif, nous avons besoin de chacun de vous c'est pourquoi **j'insiste sur l'importance de votre présence active à votre assemblée générale.**

Venez nombreux et proposez vos idées et vos suggestions afin de renouveler l'action de votre Conseil d'Administration.

ordre du jour  
bilan moral  
bilan financier  
calendrier des actions prévues  
propositions des adhérents  
questions diverses  
pot de l'amitié

*Christine Grouhel*



BARINGOU

## COMITÉ DE PILOTAGE DEUX ROUES, RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 1998

### 1) Quelle interprétation de l'article 20 de la loi sur l'air faut-il donner ( demande de Cyclamaine)

A partir de 1er janvier 1998, la loi sur l'air ( article 20) fait obligation de mettre au point des itinéraires cyclables à l'occasion des réalisations et des rénovations des voies urbaines, exception faite des autoroutes et des voies rapides.

**réponse:** Tous travaux, y compris la mise en œuvre d'un nouveau tapis d'enrobé; cependant il n'y a pas toujours de réponse positive compte tenu des caractéristiques de

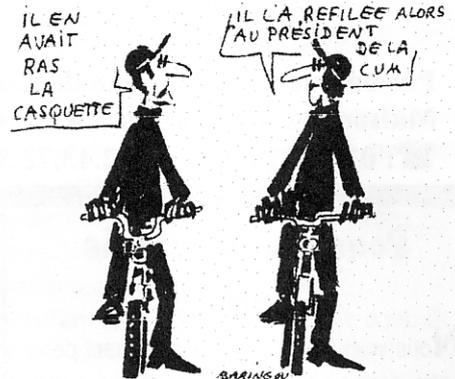


la voirie ou du contexte local. des oublis ont pu être relevés, la raison: le manque de personnel chargé des études de ce type.

A la demande de Cyclamaine, le comité a donc unanimement proposé que les crédits affectés au vélo et les effectifs en personnel de la cellule deux roues soient augmentés.

### 2) Itinéraire Université/Californie (bois de l'Epau)

Certains tronçons sont réalisés, d'autres sont en cours ou à l'étude; certains sont facilement réalisables, d'autres posent d'énormes problèmes (avenue Rubillard, pont Ysoir, Avenue Bollée). Un itinéraire complet peut être envisagé à court et à moyen terme par des réalisations côté ouest sur le trajet du TCSP (à confirmer par étude) tunnel (sens montant) Voltaire, avenue Rubillard (d'Olivier Messiaen à entrée hôpital; côté sud-est; rue de Montheard, Normandie Niemen, Copernic, centre aquatique et on rejoint ainsi les aménagements Lycée sud et la Californie.



### 3) Démission de M. Paumier, Président du comité de Pilotage deux roues

Confirmation de sa démission a été donnée, et ce pour des raisons de forme et non de fond. C'est M. J.C. Boulard, le président de la CUM qui le remplacera.

P. Baringou

## Plan de Déplacement Urbain (suite)

Cyclamaine infos (n°9 Déc.98) a publié un article sur le plan de déplacement urbain en cours d'élaboration. La phase "diagnostic" étant achevée, C Grouhel, présidente de notre association a adressé à Jean Chauvin, Vice Président de la CUM, une lettre lui faisant part des réflexions de CYCLAMAINE sur cette étude préliminaire au PDU, conduite par le bureau d'étude le SETEC. Voici un résumé de cette lettre.

### Sur le diagnostic lui-même

**Certains points mériteraient une étude plus approfondie:**

- ⇒ Fréquence et longueur des déplacements à l'intérieur de la ville
- ⇒ Stationnement abusifs en centre ville (qui? pourquoi? durée?)
- ⇒ Enquête sur les besoins incontournables de déplacements automobiles: quelles réponses à ces besoins?

**pas de réelles alternatives** (vélo, marche à pied, bus, train) à l'utilisation de l'automobile, tout a été fait pour privilégier son usage

- ⇒ insécurité aggravée pour les cyclistes
- ⇒ itinéraires vélos trop discontinus
- ⇒ insuffisance de parkings vélos aux abords des lieux publics, et des centres d'activités.

Trop de cyclistes potentiels préfèrent donc rouler en voiture aggravant ainsi une situation préjudiciable à tous (pollution, bouchons, asphyxie du centre ville)

### sur les besoins des cyclistes

**Rappel des objectifs de la loi sur l'air:** réduction du trafic auto au bénéfice des bus et des moyens de déplacement économiques et non polluants.

**Besoins propres aux cyclistes** de l'agglomération mancelle, pour donner une réelle alternative à l'usage excessif de l'auto.

- ⇒ rééquilibrage de l'espace dévolu à chaque mode de transport et respect de ce partage - protection des usagers les plus vulnérables
- ⇒ Séparation matérialisée au sol sur les voies les plus difficiles.

⇒ facilité et sécurité (assurée) des parkings vélo.

⇒ limitation vitesse auto (zone 30) et réduction progressive du stationnement auto au centre ville. Création de parking d'accueil auto à la périphérie.

⇒ Réduction des couloirs autos au bénéfice des sites propres bus et d'aménagements cyclables

⇒ Sensibilisation et information du public pour provoquer un changement de mentalités et favoriser les déplacements non polluants et non encombrants

### Conclusion

Nécessité d'informer les manceaux sur les choix qui seront faits par les élus (choix à faire dans l'intérêt général y compris dans l'intérêt de générations à venir)

Le PDU doit faire l'objet d'explications et de débats.

P. Baringou

Psychologie - Bien être - Développement Personnel - Spiritualité

La **C**le de vie  
Librairie pour l'évolution de l'être

71 rue Nationale - 72000 LE MANS Tél: 02.43.28.27.42

# ENVIRONNEMENT ET URBANISME

## Secteur nord-est du Mans Maillets, Bellevue, Gazonfier, Villaret

A part la rocade Nord-est, en cours de réalisation et l'avenue Bollée au sud, ce secteur n'a pas de limites bien nettes. Il est traversé par deux axes qui se coupent à angle droit: l'axe rue des Maillet/ route de Bonnétable et l'axe avenue du Dr Zamenof/ avenue du Maréchal Lyautey/ avenue Savorgnan de Brazza/ rue Bobby Sand et rue Alfred de Vigny. Trois axes secondaires se distinguent, tous presque parallèles: la rue d'Isaac, la rue Prémartine et le rue de l'Eventail.

Ce sont des quartiers à vocation plutôt résidentielle et commerciale qui se caractérisent par leur situation "en plateau". Pour y accéder, il faut monter, ce qui intéresse particulièrement les cyclistes.

### Lieux d'activités:

Ils sont nombreux et variés. Sans les nommer tous, on peut citer, parmi les plus importants:

- plusieurs écoles, collèges publics et privés, les lycées Bellevue et Montesquieu.
- de nombreux commerces: grandes surfaces comme Leclerc, Stoc, Comod, quartiers commerciaux comme Les Maillets, le Bd Mutuel, L'avenue de Bruxelles.
- des entreprises publiques et privées, des administrations: Conseil Général, Caserne de

CRS, Télécom, Duval, Crédit Agricole.

### Aménagements pour les Vélos.

Voici quelques mois, il n'y en avait aucun. En quelques semaines, trois bandes cyclables ont vu le jour (fin 98), soit au gré des réfections de chaussée (avenue du Maréchal Lyautey et rue d'Isaac prolongée) soit comme cela juste pour nous faire plaisir, (rue Bobby Sand).

Il n'y a encore malheureusement aucun lien entre ces trois aménagements.

La prochaine sortie du prochain comité de Pilotage 2 roues (mi-mars 1999) doit examiner sur place la possibilité de relier l'avenue Maréchal Lyautey et la rue Bobby Sand, et les aménagements de la rue d'Isaac prolongée à la route de Bonnétable via la rue du Villaret.

A part le parking devant la poste des Maillets aucun stationnement public aménagé pour les vélos. Seuls Leclerc et Stoc ont des emplacements réservés, abrités, plus quelques rares commerçants.

Qu'ils en soient ici remerciés.

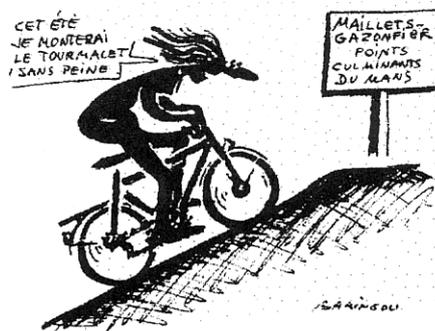
### Difficultés et revendications

Les deux axes cités plus haut sont particulièrement empruntés et dangereux. leur aménagement est demandé depuis plusieurs années.

D'autres difficultés existent et demandent des solutions: la rue Prémartine qui s'élargit et se rétrécit, la rue d'Isaac avec son groupe scolaire, l'accès à Leclerc par le rond-point, la rue des Victimes du Nazisme à chaussée très étroite.

Ensuite des stationnements pour vélos seraient nécessaires dans les zones commerciales (Maillet, Bellevue, Gazonfier...)

**P.J Hirsch**



### Contacts:

Association CYCLAMAINE  
Pierre Jean Hirsch 02.43.76.54.42  
Magali Valambres : 02.43.41.42.84  
Paul Baringou : 02.43.75.03.14

## Augmentation des déplacements à vélo au Mans

Voici quelques chiffres fort intéressants:

<b>En France:</b>	nombre d'autos ➡	26 millions.
	nombre de vélos ➡	20 millions
<b>Au Mans:</b>	nombre de déplacements par an ➡	490000
	répartition par mode de déplacement:	
	auto ➡	56%
	bus ➡	12%
	marche à pied ➡	26%
	vélos ➡	4.5%
	deux roues motorisées ➡	1.5%

**Progression des déplacements à vélo** qui passent de 2.5 à 4.5%, due incontestablement à l'action de Cyclamaïne menée depuis 1993 qui a obligé les élus à augmenter sensiblement les aménagements en faveur des cyclistes. Nous sommes donc sur la bonne voie... "cyclable"...

Ce n'est qu'un début, continuons le combat à pied, en vélo, en bus pour rendre cette ville plus agréable à parcourir.

*P.Baringou*



R É S E A U  
**BOUTI  
CYCLE**

**SHIMANO SERVICE CENTER**

**CYCLES BRUTEUL**

**124-126, avenue Jean-Jaurès  
Tél. 02 43 84 22 92**

**72100 LE MANS**

## Interview d'une adhérente qui pratique le vélo depuis 70 ans!

Marie Thérèse Bouland, Sarthoise, a été employée à la SNCF durant 40 années.

*Depuis quel âge faites vous du Vélo?*

Je pratique le vélo depuis toujours.

*Pourquoi continuez-vous à en faire?*

Le vélo est un moyen de transport. On se gare n'importe où. Avec une voiture on tourne en rond. Le cycliste ne pollue pas, mais il est pollué par les voitures. Parfois il a des sueurs froides.

*Selon vous l'action de Cyclamaine vous paraît-elle efficace?*

Oui, parce qu'on voit qu'un effort est fait, des bouts de bande cyclables "fleurissent" par-ci par-là, mais ça reste insuffisant. Il faudra attendre au moins 2050 pour que la ville soit équipée. Il y a surtout trop de parkings en ville.

*Pensez-vous que le vélo puisse comme dans les années 50 représenter à nouveau un moyen de locomotion en ville?*

Oui! c'est sûr, tout de suite après la guerre, quand je circulais Bd Emile Zola, au pont du Bourg Belé, il y avait des groupes d'une trentaine de cyclistes. Il y avait des pistes cyclables route d'Angers et Bd Demorieux. Elles ont été supprimées pour élargir la voirie et faire des parkings à voitures le long des immeubles.\*

*Au moment où les autorités s'engagent vers l'implantation d'un PDU puis d'un tramway, souhaitez-vous que soient réalisés également des aménagements piétonniers et cyclables?*

Je ne vois pas pourquoi on ne réaliserait pas ces aménagements, comme c'est le cas à Nantes et puis aussi dans d'autres villes. Au Mans, on voit une restriction de voirie pour les cyclistes, voyez sur la rue Victor Hugo... Les rues sont devenues des parkings. Quand je circule rue Albert Maignan les automobilistes doivent attendre que je sois arrivée au bout pour me doubler. On rétrécit les voies de circulation pour les cyclistes. Multiplication des parkings, allant à l'encontre du vélo. Et finalement c'est le contribuable qui paie car il faut rémunérer "aubergines" et société gestionnaires....

*Merci à Madame Bouland pour son réalisme.*

*propos recueillis au téléphone par J.C. Ormain*

*\* NDLR juste retour des choses: quelques années plus tard on refait les bandes et on tente de réduire les parkings*

## A vos plumes!

Amis et sympathisants,

Ne soyons pas comme ceux qui se contentent de voir le nombre de tués et de blessés diminuer, ce qui pour les automobilistes serait une réussite!!!

Nous, cyclistes de tous les jours nous ne voulons aucun mort et pas de blessés sur la voie publique.

Amis de Cyclamaine continuez à agir

⇒ **par votre soutien financier:** il faut faire connaître nos actions et notre association. Cela a un coût!

⇒ **par votre présence** aux sorties revendicatives du samedi, à la journée européenne du vélo et à toutes occasions.

Il ne suffit pas de dire que ce qui est fait est bien fait...il faut rejoindre le groupe militant et le soutenir.

Et évidemment prendre son vélo le plus souvent possible pour prouver que nous ne sommes pas que des "doux rêveurs" !

**Bernard**

*Jeune membre du conseil d'administration, je m'interroge sur la volonté des adhérents de tout mettre en œuvre pour aider et soutenir nos représentants dans les démarches quant au développement des pistes cyclables dans notre cité. Il serait souhaitable que nous soyons plus nombreux à ces rendez-vous afin de pouvoir lutter contre les effets pervers de la circulation qui sont entre autres l'insécurité et la pollution..*

*Ch. Cauche*

**Avez-vous noté**

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## du vendredi 19 mars ?

(voir page 1)

**Cyclamaine infos:** Maison des Associations, rue d'Arcole, 72000 LE MANS

**Directeur de publication:** Christine Grouhel

☎ : 02.43.72.30.27 & 02.43.81.59.05

Rédaction: P. Baringou

Dessinateur: Paul Baringou

Dépôt Légal: février 99

Commission paritaire : en cours

Impression : Les Presses Cénomanes

### Avez-vous (ré)adhéré à Cyclamaine?

Nom:..... Prénom:.....

Profession:..... Né le :.....

Adresse:.....

- adhésion à Cyclamaine pour 1999..... 20F minimum
- abonnement à Cyclamaine infos pour 1999..... 10F
- adhésion + abonnement pour 1999..... 30F



Découpez, recopiez ou photocopiez cet encart, complétez-le et envoyez à:

**CYCLAMAINE**

Maison des Associations,  
4, rue d'Arcole  
72000 LE MANS